

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE

Du mardi 6 décembre 2011 à 18 H

A la MJC Berlioz – Salle La grange 84 avenue de Buros – Pau

Objet de l'échange :

- l'aménagement en cours (voirie, renouvellement urbain)
- les perspectives 2012/2013
- l'état d'alerte sur la tranquillité publique du quartier

Présents :

- Jean-François **MAISON** conseiller de Pau-Est chargé du quartier du Hameau.
- Henri **LASSALLE** responsable de la police municipale, de la sécurité et de la surveillance des espaces publics.
- Stéphanie **MAZA** responsable de la Sécurité Publique
- La Responsable du Renouvellement urbain.
- Messieurs Sallavéria et Lavaud chargés de l'aménagement des services publics.

La Présidente **Karine LETELLIER** et une trentaine de membres de l'association ont répondu à cette invitation du Conseiller Général de Pau-Est chargé du quartier du Hameau.

En ce qui concerne notre demande de rétablissement d'une ligne de bus dans le quartier, il nous a été demandé de recontacter Monsieur Maison en début d'année 2012 pour envisager une rencontre avec deux ou trois membres du bureau de l'association et Monsieur Duchateau responsable du réseau urbain.

LES AMENAGEMENTS EN COURS

Une salle festive à Ousse des Bois est achevée et sera inaugurée la semaine prochaine.

Un pôle éducatif et culturel dans le même quartier devrait être terminé en septembre 2012 car il inclut l'ouverture d'une école primaire et maternelle ainsi qu'une crèche.

Il est aussi prévu la réhabilitation de deux barres de logements à Ousse des Bois.

Un autre chantier concerne la « Cité de la montagne » dans le quartier Berlioz où la MJC est particulièrement investie dans le projet. Elle regroupera des artisans et pratiquants de la montagne ainsi que le club alpin. Ce chantier portera aussi sur l'aménagement de la voirie et devrait se terminer à la fin de l'année 2012.

LES PERSPECTIVES 2012/ 2013

Il y a 297 kilomètres de voirie à PAU dont 85 sont dans un état lamentable, ce qui représente en terme de budget une affaire de 35 ans de prévisions !!!

Depuis 2008 le boulevard Tourasse a été largement amélioré.

Le boulevard de la Paix subit actuellement des travaux importants qui portent sur l'enfouissement des lignes et le raccordement des services d'assainissement en un premier temps avant d'entamer la structure de la voirie, d'où la durée importante des désagréments pour la circulation.

L' aménagement de l'avenue de Buros, du côté du boulevard Hauterive pour les travaux prévus dans le quartier d'Ousse des Bois et comprenant notamment l'aménagement d'un parc, d'un plan d'eau nécessiteront un budget de 1 300 000 Euros, ceci dans le but de favoriser la mixité sociale souhaitée par la Mairie. Les travaux porteront aussi sur la voirie. Ils débuteront en septembre 2012 et dureront 4 à 5 mois.

Les participants ont évoqué l'absence de trottoirs sur la deuxième partie du Chemin Guilhem et de l'Avenue des Lilas. Monsieur Salavéria a répondu que ces travaux n'étaient pas au programme.

Les participants de l'association des Jonquières et des Lilas ont évoqué aussi le problème de la dénomination de la rue des bleuets, véritable casse tête, dans la numérotation pour les transporteurs et les « étrangers » du quartier qui ont de la peine à se repérer. Cette question a été enregistrée par les représentants de la Mairie qui ne manqueront pas de nous informer de leurs conclusions.

L'ETAT D'ALERTE SUR LA TRANQUILLITE PUBLIQUE DU QUARTIER

Ce point a été le plus délicat et le plus long à traiter et notre Présidente est intervenue en préambule, pour préciser que l' association n'a aucune connotation politique et que toutes remarques

contraires au principe qui régit notre regroupement à ce sujet de la part d'intervenants de la Municipalité ne seraient plus acceptées. Il est rappelé que le but de celle-ci est simplement d'oeuvrer pour vivre en toute sérénité et en toute sécurité dans le quartier, comme tout citoyen palois.

Madame MAZA a fait la distinction entre la tranquillité publique dont le responsable est le Maire et la sécurité publique domaine de l'Etat, qui revient donc à la police nationale et à la gendarmerie.

Il a été précisé aussi que la municipalité de Pau ne disposait que de 15 agents municipaux de surveillance et bien que ce nombre soit insuffisant il était impossible d'augmenter la brigade, faute de moyens financiers.

Il lui a été rétorqué qu'un vote de budget reposait sur des choix consentis par les élus en place et que dans ce domaine il était possible de déplacer les priorités.

Il a été rappelé aussi la nécessité de porter plainte pour qu'un suivi sérieux puisse se faire dans les affaires concernant notre quartier. Cette année 18 plaintes ont été enregistrées dont 14 pour faits de cambriolages. On nous a assuré que ce palmarès était détenu par d'autres quartiers de Pau. La Présidente intervient pour argumenter sur le fait que même si nous ne sommes pas les seuls impactés, il convient d'éviter la banalisation de ce genre de faits.

Il ne faut pas hésiter à faire appel à l'opération « tranquillité vacances » mise en place par la police nationale, qui consiste à signaler une absence de son domicile en précisant les dates. Une patrouille passera quotidiennement vérifier si tout va bien, ce qui entraînera par la même occasion, une présence plus accrue de la police municipale dans notre quartier.

Il nous a été précisé aussi qu'en raison du respect des arrêtés municipaux, il ne faut pas s'offusquer de voir une patrouille de 4 policiers à bord d'une même voiture, c'est une question de sécurité pour les agents, de même que les patrouilles à vélo se font à deux et que pour une arrestation ils doivent être trois.

Un intervenant fait part de son mécontentement et précise que nous nous étions déjà rencontré au mois de septembre 2009 et que deux ans plus tard, rien n'avait été fait pour notre lotissement.

Nous avons aussi proposé la mise en place de caméras de vidéo-surveillance pour assurer notre sécurité mais tout est affaire de budget et si l'Etat assure une aide pour l'acquisition des appareils, la Mairie devra en assurer l'exploitation. Pour 30 caméras il faut compter un budget de fonctionnement de 350 000 euros par an. Le bénévolat qui pourrait être proposé pour surveiller les écrans par des retraités ne peut pas être accepté, cette tâche ne peut être effectuée que par des professionnels.

Le problème de la circulation très perturbée et des stationnements sauvages devant les

portails des résidents et sur les trottoirs voire en double et triple files, chaque vendredi, chemin Guilhem et Avenue des Lilas en raison des offices à la mosquée a été soulevé puisque les agents municipaux ont le pouvoir de verbaliser.

Il nous a été dit qu'une opération avait déjà eu lieu sans en préciser la date et qu'une autre sera prévue. Néanmoins, Monsieur Lassalle a exprimé sa préférence pour un avertissement qui sera fait au responsable de la Mosquée avant verbalisation.

Un diagnostic de la délinquance a déjà été lancé sur la ville de PAU et une enquête de victimisation sera aussi mise en œuvre selon la Mairie.

En conclusion, peu ou pas de propositions

Au terme de cette réunion, il a donc été convenu de recontacter par mail Monsieur Maison afin d'envisager des réunions de travail sur les sujets qui nous préoccupent plus particulièrement.

A 20 heures la séance a été levée.

BONNE LECTURE A TOUS

La Présidente :